



Dossier de presse

Assemblée générale MSA Alpes du Nord

28 septembre 2012- Allevard les Bains (Isère)

SOMMAIRE :

- **Communiqué de presse** : «Dans un contexte difficile, la MSA Alpes du Nord se mobilise »
- Fiche d'identité de la MSA Alpes du Nord : Mieux connaître le groupe Mutualité Sociale Agricole !
- Fiche 1 : Les principales données démographiques et financières de la caisse de MSA Alpes du Nord
- Fiche 2 : Action Sanitaire et Sociale : Familles, enfants, adultes actifs, aînés : accompagner chaque étape de la vie !
- Fiche 3 : Offres de services sur les territoires : développer les services à la personne en milieu rural
- Fiche 4 : La Santé sécurité au travail : Protéger les professionnels agricoles contre les risques de leurs métiers
- Fiche 5 : Une vaste réorganisation : des projets pour un service de qualité au juste coût...
- Plaquette « La MSA Alpes du Nord en quelques chiffres »
(Edition 2012)
- Plaquette « Une année avec la MSA Alpes du Nord »
(Edition 2012)

Contact Médias :
Thierry BURDET
04 79 62 87 06 - 06 87 08 61 35
e-mail : burdet.thierry@alpesdunord.msa.fr

Christine CHALLAMEL
04 50 88 16 35
e-mail : challamel.christine@alpesdunord.msa.fr

Communiqué de presse

Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord

ASSEMBLEE GENERALE –28 SEPTEMBRE 2012 – Allevard (Isère)

Dans un contexte difficile, la MSA Alpes du Nord se mobilise.

Les 650 délégués de la MSA Alpes du Nord sont invités à se retrouver à Allevard le 28 septembre pour leur assemblée générale annuelle.

Le régime de protection sociale des agriculteurs, des salariés et employeurs agricoles de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie doit faire face à de nombreux défis : contenir ses dépenses, améliorer la qualité de son service et de son accueil du public, développer de nouveaux services et mener à bien des projets immobiliers, continuer à soutenir les personnes en difficulté de plus en plus nombreuses. Son président Jean-François Bouchet reste optimiste : « Nous avons aujourd'hui une feuille de route précise et nos efforts sont mobilisés pour atteindre ces objectifs et remplir nos engagements ».

Face à un contexte difficile, améliorer les performances et la qualité tout en développant de nouveaux services.

La convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat en 2011 engage tous les organismes de sécurité sociale, dont la MSA. Elle impose des économies tout en exigeant des efforts d'amélioration de la qualité du service public. Or la MSA Alpes du Nord a déjà obtenu des réductions de ses coûts de gestion et une baisse des charges de fonctionnement. Autre résultat encourageant : « La MSA a obtenu la certification des comptes, ce qui est un label de qualité » souligne Jean-François Bouchet.

L'entreprise MSA s'est dotée d'un projet d'entreprise, CAP 2015. Il prévoit une réorganisation importante et s'accompagne d'un projet immobilier. Il s'agit de contenir les coûts mais aussi d'offrir aux assurés une meilleure qualité de l'accueil et aux salariés des conditions de travail plus adéquates.

Le groupe MSA mise aussi sur un développement de son offre à l'attention d'une population non agricole, voire urbaine. Des structures ont été créées en partenariat avec des associations et d'autres organismes. Itinéraires de Santé propose des ateliers pour lutter contre l'effet du vieillissement comme la prévention des chutes, les ateliers mémoire. Bulle d'air innove en mettant à disposition des familles qui s'occupent d'un proche dépendant, un répit pour « souffler », Présence verte propose un système performant de téléassistance.

Missions de service public : 476 millions d'euros de prestations, plus de 400 000 contacts et des « Rendez Vous Prestations » personnalisés.

La MSA a reversé 476 millions d'euros de prestations aux assurés agricoles sous forme de prestations santé, familiales et retraite. Et elle a redistribué près de

3,1 millions d'euros de prestations et d'aides d'action sociale aux familles et aux retraités. Cela prouve son impact financier non négligeable sur le monde agricole.

La facilité d'accès à ses services est une priorité pour une caisse qui gère un service public pour 157 000 ressortissants sur 3 départements. Internet avec www.msaalpesdunord.fr propose plus de 55 téléservices et 20 000 adhérents ne reçoivent plus de documents papier, leur dossier étant à disposition sur le site. Avec les rencontres dans ses accueils, à domicile, les appels téléphoniques sur sa plate forme de service, les mails, la MSA compte chaque année près de 400 000 contacts avec ses adhérents. Et elle a mis en place les Rendez Vous Prestations, qui permettent aux adhérents fragiles de faire le point sur leurs droits et démarches.

La lutte contre la fraude est un enjeu prioritaire. Cela se traduit par de la prévention avec des campagnes de communication, la détection des fraudes avec formation et sensibilisation du personnel, voire des contrôles plus fréquents et plus coercitifs. Pour les dirigeants de la MSA, il s'agit de protéger l'équité entre les adhérents tout en préservant leurs droits sociaux.

Soutenir les jeunes et les personnes en difficulté, investir les territoires ruraux, innover dans le social...à quel prix ?

La MSA encourage la citoyenneté, développe l'esprit de prévention et sécurité chez les jeunes : son concours Mieux vivre en milieu rural a récompensé en 2011 7 groupes de jeunes ruraux avec une bourse qui leur a permis de réaliser des projets collectifs ; le Trophée Prévention Jeunes sensibilise les futurs professionnels agricoles aux enjeux de la santé et sécurité au travail. Les jeunes du Bac Pro de la Maison familiale de l'Arclosan ont obtenu le 1^{er} prix national.

Comme le souligne Jean-François Bouchet « C'est dans les moments de crise que le besoin de protection sociale s'accroît ». Si la MSA a initié depuis plusieurs années le soutien aux agriculteurs en difficulté avec le Sillon Dauphinois et Regain des Savoie, elle innove avec ses actions « Parcours Confiance » et « l'Avenir en soi », 2 programmes destinés à redonner du tonus aux personnes en difficulté professionnelle ou personnelle.

Elle est aussi sur le terrain de la prévention du suicide avec une cellule composée de médecins du travail et d'assistants sociaux. De nombreux groupes d'aide aux aidants (personnes en charge d'un membre de leur famille dépendant) sont en place ou en projet. Et elle signe des conventions avec les centres communaux d'action sociale pour les aider à mettre en place leurs projets : aide aux personnes âgées, en difficulté, à l'enfance, etc.

Cette activité riche et multiple de la MSA repose sur un équilibre fragile : le thème de cette assemblée « La MSA dans le contexte du financement de la Protection Sociale en France » aborde clairement le problème d'un régime spécifique qui doit, comme les autres, composer avec les effets pervers de la crise. Le besoin de protection sociale s'accroît alors que les financements stagnent ou diminuent. Il lui faut donc affirmer ses spécificités et assurer un rôle social important, voire vital, pour le monde rural, tout en conservant un esprit mutualiste et solidaire.

Fin de communiqué.

Contact Médias :
Thierry BURDET
04 79 62 87 06 - 06 87 08 61 35
e-mail : burdet.thierrv@alpesdunord.msa.fr

Fiche identité

Mieux connaître le groupe Mutualité Sociale Agricole !

Que fait le groupe MSA ?

La MSA gère l'assurance maladie, les prestations familiales et les retraites des professionnels de l'agriculture. Elle calcule et encaisse leurs cotisations sociales. De plus, elle propose des services en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention santé, santé sécurité au travail. Depuis quelques années, le groupe MSA propose des services ouverts aux non agricoles dans le domaine de la prévention santé, du vieillissement, aide au répit des aidants, la téléassistance, le tourisme social, etc.

Qui concerne-t-il ?

Le régime obligatoire de sécurité sociale des professionnels de l'agriculture concerne:

- les exploitants agricoles
- les employeurs agricoles et leurs salariés
- et leur famille
- actifs comme retraités

Les activités liées à l'offre de services sur les territoires sont ouvertes à tous, agricoles comme non agricoles.

Son statut : un organisme mutualiste qui gère un service public

Ses adhérents votent tous les 5 ans pour élire des délégués qui à leur tour désignent le conseil d'administration qui guide la politique sociale envers le monde agricole et rural.

Tous les ans, le conseil vient en assemblée générale présenter les résultats des finances et des actions menées l'année précédente.

La MSA est un établissement privé à but non lucratif qui gère un service public pour l'ensemble de la population agricole mais aussi au delà, à travers des actions collectives pour toute la population rurale. Son offre de services est organisée sous forme d'associations avec des partenaires multiples.

Le réseau national et les Alpes du Nord :

La MSA Alpes du Nord concerne les départements de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie et appartient au réseau national de 35 caisses.

Président : Jean-François Bouchet, exploitant agricole

1^{er} vice président : Jean-Paul Carron, salarié agricole

Directeur général : Denis Cheminal

Fiche 1 : démographie et finances

Les principales données démographiques et financières de la caisse de MSA Alpes du Nord.

Démographie et activité : la MSA gère leur protection sociale globale

- 156 400 ressortissants
- 81 000 assurés maladie
- 14 000 actifs agricoles non salariés (12 800 exploitants + conjoints)
- 3 900 employeurs agricoles
- 33 200 salariés agricoles
- 107 000 retraités

Les finances 2011 : 475,8 millions d'euros de prestations versées aux assurés sociaux agricoles

La MSA Alpes du Nord a versé **475,7 millions d'euros** en 2011 pour les différentes prestations, santé, famille, retraite et accidents du travail à ses assurés sociaux salariés et exploitants agricoles. Ce chiffre connaît une légère hausse (+0,9%).

Elle a appelé pour **232,2 millions d'euros** de cotisations sociales et de contributions (CSG principalement).

Les dépenses **d'action sanitaire et sociale** se sont élevées à **3,1 millions**.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **30,5 millions d'euros**. Le **résultat négatif** est de **500 000 euros**.

Service public : plus de 400 000 contacts par an !

- 230 000 visiteurs sur le www.msaalpesdunord.fr
- 176 000 appels téléphoniques traités
- 20 000 particuliers et 2 500 entreprises gèrent leurs dossiers en ligne
- 40 000 personnes accueillies dans les 42 points d'accueil de la caisse
- 10 000 interventions individuelles en action sanitaire et sociale.

Fiche 2 : L'action sanitaire et sociale

Familles, enfants, adultes actifs, aînés : accompagner chaque étape de la vie !

L'action sanitaire et sociale est le **domaine primordial d'intervention du conseil d'administration** de la MSA : c'est lui qui définit ses grandes orientations, décide des actions à mettre en oeuvre et de leurs modes de financement et d'attribution. Ci-dessous quelques exemples d'actions.

Des actions envers les jeunes et les familles

- Appel à projets jeunes « Mieux vivre en milieu rural » : projets citoyens.
- Les contrats « enfance jeunesse ».
- Partenariat avec les Conseils généraux et les CAF : médiation familiale, accueil petite enfance, opération Premières pages » (Savoie).
- Aide au remplacement des agriculteurs pour favoriser les départs en vacances des familles.

Des actions envers les aînés

- Le programme Bien vivre après 50 ans se déploie en plusieurs actions :
 - Aides aux aidants familiaux, (plusieurs groupes) et spectacle Griottes et Coccinelles pour développer les réseaux d'aidants.
 - Les ateliers du Bien Vieillir,
 - Les ateliers mémoire PAC EUREKA.

Lutte contre l'isolement, la précarité, les difficultés

- Sillon Dauphinois et Regain des Savoie : prévention et accompagnement des agriculteurs en situation fragile.
- Accompagnement social et parcours d'insertion pour les ressortissants agricoles : Avenir en soi, Parcours confiance.
- Participation à la cellule de prévention du suicide

Fiche 3 : L'offre de services sur les territoires

Développer les services à la personne en milieu rural

- **La MSA diversifie son approche sociale et de prévention santé sur les territoires**

Développer une offre de services à la personne sur les territoires est un des axes majeurs de la stratégie de la MSA. Elle souhaite donc en faire profiter une population plus large que celle de ses simples ressortissants.

- **Création de structures partenariales pour développer l'Offre de Services sur les Territoires**

But : proposer des actions de prévention santé, des services à la personne et une offre de tourisme social aux populations rurales.

- **« Itinéraires de santé »(2010) :** Association de Santé, Education et Prévention sur les Territoires qui met en oeuvre les ateliers du Bien Vieillir, les ateliers PAC EUREKA et les ateliers de prévention des chutes.
- **Association de gestion du centre de vacances de la MSA : BEG PORZ à Kerfany les Pins (Bretagne)**
- **Association de services à la personne**
 - Téléassistance « **Présence Verte** »
 - « **Bulle d'air** » : aide au répit pour les aidants familiaux avec déjà
 - 2 500 heures d'intervention, pour 30 familles
 - 70 baluchonneurs sélectionnés
- **Le groupe MSA avec MSA services Alpes du Nord et ses associations ont plusieurs atouts pour réussir :**
 - des produits et services renommés, labellisés et reconnus par les professionnels du monde social et de la santé : ateliers du Bien Vieillir, PAC EUREKA (activation cérébrale)
 - des réseaux de professionnels (assistants sociaux, médecins) et de bénévoles (délégués) actifs dans le monde rural
 - une connaissance approfondie du monde rural, de ses besoins notamment en matière de prévention du vieillissement, de la santé
 - un réseau de partenaires renommés et bien implantés dans les réseaux sociaux ou mutualistes, politiques ou de prévention santé.

Fiche 4 : La Santé sécurité au travail

Protéger les professionnels agricoles contre les risques de leurs métiers

Le 3ème plan Santé Sécurité au Travail pour 2011-2015.

Ce plan comprend 6 axes de développement :

- les risques psycho-sociaux,
 - les risques liés aux animaux et les zoonoses,
 - les risques liés aux équipements de travail agricole,
 - les troubles musculo-squelettiques,
 - le risque chimique : phytosanitaires et les CMR, substances chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
 - et une cible à privilégier : les Très Petites Entreprises.
- **6 autres axes sont « mutualisés »** : le risque routier professionnel mais aussi 5 cibles ont été désignés du fait de leur fragilité.
 - Les nouveaux installés, les saisonniers, les acteurs de prévention en grandes entreprises, les travailleurs vieillissants, l'enseignement agricole.

Actions 2011 : impliquer les jeunes, prévenir le suicide, accompagner les professionnels agricoles

- Impliquer les jeunes dans la prévention : plus de 150 jeunes ont participé au Trophée de Prévention inter-établissements. Les Bac Pro de la maison familiale de l'Arclosan (74) ont obtenu le premier prix national !
- Une cellule de prévention des suicides composée de médecins du travail et d'assistants sociaux de la MSA propose un appui aux personnes en crise.
- 250 entreprises et exploitations agricoles ont reçu les conseils du service prévention et 10 000 salariés agricoles ont été reçus en visite médicale dans le cadre de la santé au travail
- 3 700 actifs agricoles et élèves formés sur les thèmes du **secourisme**, des **gestes et postures** de la contention des animaux, de l'évaluation des risques.

Fiche 5 : Une vaste réorganisation

Des projets pour un service de qualité au juste coût...

La MSA Alpes du Nord se dote d'un projet : CAP 2015 qui a plusieurs objectifs.

- améliorer la relation avec les adhérents
- améliorer la qualité de service
- maîtriser les dépenses de fonctionnement
- adapter son parc immobilier

Un accueil plus performant

Une réflexion en cours devrait permettre de mieux répartir les points d'accueil physique et de proposer des modes de contacts plus ciblés avec des rendez-vous.

Des points réguliers avec les adhérents

La caisse a mis en place des Rendez Vous Prestations qui permettent aux adhérents de faire le point sur leur protection sociale.

Des réductions de coûts effectives

- Une prise de conscience du personnel et un suivi rigoureux des dépenses ont permis de faire des économies. Exemples :
- 19% sur l'affranchissement.
- 22 % sur les déplacements

La caisse doit répondre à des objectifs COG (1) de réduction des dépenses et doit continuer ses efforts.

Désormais, 20 000 adhérents ne reçoivent plus de courrier papier mais gèrent leur dossier en ligne sur www.msaalpesdunord.fr

Le renouvellement du parc immobilier

Avec 3 bâtiments sur Grenoble, Chambéry, Annecy, la MSA Alpes du Nord doit revoir son parc immobilier afin de répondre aux normes d'occupation de locaux par un service public (surfaces trop importantes), d'accès aux personnes à mobilité réduite et répondre à ses évolutions d'organisation etc.. Un projet immobilier débutera dès octobre 2012.

... et des évolutions nationales à fort impact

- Par effet de mutualisation d'activité entre les 35 caisses, la MSA Alpes du Nord gèrera les dossiers invalidité de 8 caisses.
- Les services informatiques sont regroupés sur 2 sites au lieu de 5.

(1) Convention d'Objectifs et de Gestion